

Somalie

Objectifs principaux

- Remédier durablement au sort des réfugiés somaliens en encourageant les rapatriements vers les zones sûres du « Somaliland » et du « Puntland » et en facilitant les rapatriements librement consentis vers le sud et le centre de la Somalie, où les conditions ne sont pas encore propices à des retours massifs.
- Appuyer la réintégration des rapatriés, en vue d'améliorer leurs possibilités de génération de revenus et leur accès aux services essentiels.
- Dans les régions accessibles, offrir une protection internationale et une assistance humanitaire aux réfugiés et veiller à ce que les demandeurs d'asile bénéficient d'un traitement et d'une prise en charge appropriés, tout en recherchant des solutions durables à leur sort.
- Contribuer à l'effort collectif des Nations Unies pour améliorer la protection et l'assistance offertes aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire (PDI).



Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
PDI ¹	400 000	400 000
Autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR (communautés d'accueil)	300 000	300 000
Rapatriés ²	15 500	25 500
Réfugiés/demandeurs d'asile	1 145	2 145
Total	716 645	727 645

¹ Le programme de l'UNHCR bénéficiera aux personnes auxquelles l'Organisation aura accès.

² Le nombre total de rapatriés depuis le paroxysme de la crise est estimé à 1,25 million, sur une population de 6,8 millions.

Total des besoins : 7 155 371 dollars E.-U.

Contexte

Faits nouveaux

Malgré la formation réussie du Gouvernement fédéral de transition (GFT), d'abord implanté au Kenya, puis réinstallé en Somalie en juin 2005, le contexte demeure complexe et la sécurité souvent précaire, en particulier dans le sud et le centre du pays. Deux questions ont suscité la controverse au sein du GFT : son lieu d'implantation en Somalie et le déploiement de forces étrangères destinées à soutenir sa réinstallation. Compte tenu de ces désaccords, le Président et le Premier ministre ont décidé de s'installer provisoirement à Jowhar, tandis que le président du parlement (*speaker*) et certains députés



Le village d'Harrirad, au « Somaliland » a été presque totalement détruit pendant la guerre. Au cours des trois dernières années, des Somaliens sont rentrés des pays limitrophes et les maisons et les infrastructures ont été reconstruites à un rythme très rapide. *UNHCR / B. Heger*

s'établissaient à Mogadiscio. Il importe toutefois de souligner qu'en dépit des divergences qui demeurent, la légitimité du GFT n'est pas remise en cause. Avec l'appui de la communauté internationale, le GFT poursuit l'instauration des institutions fédérales de transition, mettant sur pied des structures de gouvernance et cherchant un moyen de progresser pour améliorer les conditions de sécurité. Cependant, il est encore difficile de prévoir combien de temps il faudra pour restaurer la paix et la stabilité. Aucun calendrier précis n'a donc encore été établi pour la mise en œuvre d'une stratégie de rapatriement et de réintégration à grande échelle dans le sud et le centre de la Somalie. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Somalie s'efforce d'encourager le dialogue entre les

responsables du GFT, afin qu'ils élaborent un plan national de réconciliation et parviennent à un accord sur la sécurité et la stabilisation.

Dans ces circonstances, les principaux moteurs du développement économique et social sont le secteur privé, la diaspora, les organisations de la société civile, les nouveaux groupements de femmes et les autorités telles que celles du « Somaliland » et du « Puntland ». Le calme dans lequel se sont déroulées les élections multipartites au « Somaliland » en septembre 2005, de même que la maturité dont le « Puntland » a fait preuve dans la gestion de la crise constitutionnelle en 2003, ont montré que les administrations et les populations étaient déterminées à préserver une paix et une stabilité chèrement

acquises. Il n'en reste pas moins que la Somalie arrive au cinquième rang des pays les moins développés du monde selon l'indicateur du développement humain établi par le PNUD, et que 73,4 pour cent de la population vit dans un état de pauvreté générale ou extrême.

En dépit de ce contexte difficile, l'UNHCR a rapatrié près de 7 000 réfugiés somaliens entre janvier et août 2005, portant le nombre total de personnes rapatriées avec son assistance à plus de 486 000. À cela s'ajoute un nombre encore plus élevé de personnes rentrées spontanément sans son appui. Par ailleurs, l'UNHCR a porté assistance à quelque 470 réfugiés installés au « Somaliland ».

Contraintes

Au sud et au centre de la Somalie, la violence et les conflits armés continuent de contrarier les efforts de développement et d'entraver l'accès du personnel humanitaire. L'accessibilité a en revanche tendance à s'améliorer dans d'autres régions, comme celle du bas Juba. Le « Somaliland » et le « Puntland » jouissent d'une relative stabilité et comportent des zones sûres qui permettent le retour des réfugiés et l'intervention des organisations humanitaires, même si les équipes internationales ont été victimes d'un certain nombre d'incidents qui ont conduit à l'application de règles de sécurité plus strictes. De plus, les risques de conflit entre le « Somaliland » et le « Puntland », qui se disputent les régions de Sool et de Sanaag, continuent d'entraver l'accès à ces régions, dont les besoins humanitaires sont pourtant bien connus.

Tant que le GFT ne sera pas parvenu à exercer son autorité, à rétablir la paix et la sécurité et à assurer au peuple somalien de meilleures prestations de services, aucune opération de rapatriement massif en direction du sud et du centre du pays ne sera ni souhaitable ni viable. En raison de la faible capacité d'absorption des zones de retour, des rapatriements massifs pourraient avoir un effet déstabilisateur plutôt que de contribuer à la consolidation de la paix. La capacité d'absorption du « Somaliland » et du « Puntland » a déjà été mise à rude épreuve, suscitant de vives inquiétudes au sein des communautés et des autorités. Au « Somaliland », cette faible capacité d'absorption est la principale cause de la lenteur des retours en provenance de Djibouti.

La plupart des régions sont affectées, à des degrés divers, par les problèmes de gouvernance, la fragilité du processus politique, la pénurie d'infrastructures socio-économiques et politiques, la dégradation de l'environnement causée par la combustion du charbon et du bois et l'interdiction des exportations de bétail vers l'Arabie Saoudite. De plus, les sécheresses et les inondations à répétition et les terres semi-arides rendent les efforts de réintégration plus difficiles.

En 2006, l'une des priorités de l'action humanitaire sera d'atténuer les effets de plusieurs années de sécheresse et des graves inondations de 2005, qui ont dévasté les récoltes et les troupeaux, et qui auraient ainsi contribué à l'appauvrissement de 700 000 personnes. De plus, une assistance devra être dispensée à 1,25 million de rapatriés et à une population déplacée estimée à 400 000 personnes, qui sont réparties entre 34 points du pays (notamment à Mogadiscio, où elles sont 250 000). Au nombre des PDI figurent les victimes du tsunami de 2004, dont beaucoup ont dû quitter leur communauté le long de l'océan Indien pour s'installer chez des proches plus à l'intérieur des terres. La communauté internationale n'a pas apporté de réponse adéquate au sort des populations déplacées et les autorités ne possèdent pas les moyens nécessaires pour s'attaquer à ce problème. La grave pénurie de fonds alloués aux activités de redressement et de développement menées par les agences des Nations Unies et les ONG, ainsi qu'une absence totale d'aide bilatérale, rendent le manque de compétences de la population somalienne encore plus préjudiciable. Pour assurer la viabilité des rapatriements à grande échelle, des fonds supplémentaires devront être attribués aux activités de réintégration et de développement axées sur la communauté.

Stratégie

Protection et solutions

Le Haut Commissariat aidera le GFT à se doter des moyens nécessaires pour assurer la protection des demandeurs d'asile, des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le programme de l'UNHCR figure parmi les interventions prioritaires que l'équipe des Nations Unies dans le pays (UNCT) et ses partenaires entendent mener en faveur des populations vulnérables. Le Projet préparatoire au Plan d'action global (PAG)

pour les réfugiés somaliens vise à rechercher des solutions durables aux problèmes des PDI. En l'absence de solutions durables immédiatement disponibles, le PAG permettra d'identifier et d'appuyer des mesures destinées à améliorer la qualité de l'asile dans les pays d'accueil. Après avoir procédé à l'analyse des lacunes et mené des consultations auprès d'un large éventail d'acteurs nationaux et régionaux concernés par la question, le projet est entré dans sa phase de rédaction finale au cours du deuxième semestre 2005. Le PAG se fonde sur les actions nécessaires pour progresser en direction des objectifs du Millénaire pour le développement. Le document final sera présenté lors d'une conférence internationale vers la fin de l'année 2005.

À condition que les organismes de développement disposent d'une présence et d'un financement suffisants, l'UNHCR se concentrera, dans la mesure du possible, sur la mise en œuvre d'activités destinées à combler l'écart entre les secours et le développement. Cette approche, qui s'inscrit dans une stratégie interorganisations, s'effectuera par le biais d'une collaboration active avec les acteurs du développement. Dans cette optique, l'UNHCR participe activement à l'évaluation conjointe des besoins réalisée sous l'égide des Nations Unies et de la Banque mondiale, au sein du Groupe chargé des moyens de subsistance et des solutions pour les personnes déplacées. Les résultats de cette évaluation serviront de base au Cadre de reconstruction et de développement pour la Somalie, qui sera présenté lors d'une conférence des donateurs en avril 2006.

L'UNHCR a établi une présence internationale au « Puntland » afin d'améliorer la protection des rapatriés et des demandeurs d'asile. Il veillera à la sécurité physique, juridique et matérielle des rapatriés par le biais de contacts avec les autorités locales, les communautés et les ONG, et dirigera des entretiens avec des demandeurs d'asile, des réfugiés et des rapatriés.

Rapatriés

On estime à 350 000 le nombre de réfugiés somaliens encore présents dans les pays voisins. Afin d'améliorer les perspectives de rapatriement librement consenti, il conviendra de créer un environnement de protection propice à l'autosuffisance. En 2006, l'UNHCR continuera à promouvoir les retours vers le « Somaliland » et le « Puntland » et à faciliter les rapatriements librement consentis vers d'autres régions de Somalie. Une dizaine de milliers de réfugiés

seront rapatriés au cours de l'année. L'opération de rapatriement en provenance de Djibouti et à destination du « Somaliland » s'achèvera en 2006. Pour permettre aux réfugiés somaliens hébergés dans des camps de prendre une décision en connaissance de cause quant à leur retour, l'UNHCR organisera des campagnes d'information et des activités destinées à renforcer la confiance, telles que des visites de repérage. Celles-ci seront menées conjointement avec les autorités de chaque pays d'accueil et avec l'administration et les communautés des zones de retour potentielles. L'Organisation concentrera ses activités de réintégration sur le « Somaliland » et le « Puntland », ainsi que sur Mogadiscio et ses environs. Elle continuera d'offrir une assistance juridique aux rapatriés et aux réfugiés par le biais de son réseau spécialisé. Le rapatriement d'un plus grand nombre de réfugiés vers le centre et le sud du pays pourrait être envisagé si les changements politiques débouchent sur une évolution positive. Il nécessiterait des ressources considérables, dont l'UNHCR ne dispose pas dans le cadre du programme annuel pour 2006. L'Organisation prépare néanmoins un cadre opérationnel, en vue de mettre en œuvre ce scénario ou un rapatriement à grande échelle lorsque les conditions le permettront.

Personnes déplacées à l'intérieur du pays

Conformément à l'action concertée sur le déplacement interne définie en septembre 2005 par les organisations concernées, l'UNHCR intensifiera son action en faveur des PDI. En 2005, l'Organisation a détaché un conseiller principal chargé des PDI pour aider l'UNCT à élaborer une stratégie commune aux Nations Unies, apte à mieux répondre aux besoins des 400 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette stratégie poursuit trois objectifs : renforcer la protection des PDI, des rapatriés et des autres populations vulnérables, améliorer leurs conditions de vie actuelles et promouvoir des solutions durables à leur sort. Sous l'égide du Coordonnateur des affaires humanitaires et avec l'aide de l'OCHA, l'UNCT élabore actuellement un « plan d'action » pour la mise en œuvre de cette stratégie commune. Le rôle de l'UNHCR au sein de cette stratégie est centré sur la protection (notamment la mobilisation de la communauté) et sur la fourniture d'abris d'urgence et de services essentiels. La recherche de solutions durables pour les PDI est intimement liée aux efforts entrepris pour remédier au sort des réfugiés car ils vivent pour la plupart au sein des mêmes communautés.

Réfugiés et demandeurs d'asile

L'UNHCR offrira également une protection internationale et une assistance vitale aux réfugiés urbains et aux demandeurs d'asile (principalement originaires d'Éthiopie) qui vivent au « Somaliland » et au « Puntland ». Ces activités mettront l'accent sur la réinstallation car les possibilités d'intégration sur place et de rapatriement librement consenti sont extrêmement limitées.

Assistance

L'UNHCR prodiguera une assistance à la réintégration aux réfugiés qui ont regagné le pays en 2004 et 2005 (ou avant) de même qu'à ceux qui rentreront en 2006. L'Organisation adoptera une approche axée sur la communauté pour l'assistance dispensée dans le domaine de l'eau, de la santé, du VIH/SIDA, de l'éducation, de l'assainissement et des services communautaires, en vue d'accroître les moyens de subsistance et les sources de revenus. Les activités visant à améliorer l'accès aux services essentiels seront adaptées aux besoins des franges les plus vulnérables de la population rapatriée. Au « Puntland » et, dans la mesure du possible, dans le centre et le sud de la Somalie, l'UNHCR renforcera son programme de réintégration afin d'améliorer l'accès aux services essentiels et de promouvoir l'autosuffisance économique. Ce programme s'adressera à tous les rapatriés, ainsi qu'aux PDI présentant des besoins particuliers et aux populations minoritaires marginalisées. En collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, l'UNHCR entend également remédier aux conséquences de la sécheresse et à la dégradation de l'environnement au travers de projets de secours d'urgence et de réhabilitation.

Effet escompté

L'UNHCR répondra aux principales préoccupations des rapatriés, à savoir l'obtention de moyens de subsistance durables et l'accès aux services essentiels. Une étroite collaboration avec des ONG et d'autres institutions des Nations Unies permettra de mieux appuyer les efforts déployés par les rapatriés pour parvenir à l'autosuffisance. Des projets de génération de revenus amélioreront le sort de nombreuses femmes rapatriées, notamment des jeunes et des chefs de famille. Si les conditions sur place et

les fonds disponibles le permettent, l'UNHCR étudiera en 2006 la possibilité d'un rapatriement librement consenti vers les zones dont la sécurité n'était pas assurée en 2005. Le nombre de réfugiés susceptibles de rentrer au pays pourrait augmenter en conséquence. De même, lorsque des possibilités se présenteront pour le retour librement consenti ou la réinstallation des PDI, celles-ci seront exploitées dans le cadre d'une action concertée interorganisations.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile présents en Somalie bénéficieront d'une protection internationale et d'un accès aux services essentiels. Une attention particulière sera accordée aux personnes les plus vulnérables, telles que les victimes de violences sexuelles ou sexistes et les patients atteints du VIH/SIDA.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

La délégation de l'UNHCR pour la Somalie, installée à Nairobi (Kenya), coordonnera et supervisera toutes les opérations dans le pays, en étroite coordination avec les États accueillant des réfugiés somaliens. Cette délégation sera réimplantée en Somalie lorsque les conditions le permettront. Les bureaux d'Hargeisa au « Somaliland » et de Garowe au « Puntland » ainsi que de Mogadiscio superviseront les opérations dans leurs régions respectives. En 2006, les opérations en Somalie seront gérées par dix fonctionnaires internationaux, 40 collaborateurs nationaux et six VNU.

Coordination

La coordination globale est assurée par l'UNCT et le Comité de coordination et de gestion (CMC), qui réunit le GFT, l'UA, l'IGAD, des donateurs et des ONG. Le Sous-comité de planification conjointe du CMC, créé début 2005, reprendra à terme les fonctions de l'Organe de coordination de l'aide à la Somalie. Sur les questions de sécurité, la coordination est assurée par l'équipe de gestion de la sécurité des Nations Unies. La coordination des ONG est quant à elle confiée au consortium des ONG.

Offices

Nairobi (Kenya)
 Garowe
 Hargeisa
 Mogadiscio

Partenaires**Organismes gouvernementaux**

Agence d'aide humanitaire et de gestion des catastrophes (HAMDA) (« Puntland »)
 Commission nationale pour les réfugiés (GFT)
 Ministère de l'Intérieur (« Somaliland »)
 Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité du territoire, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Reconstruction (« Puntland »)
 Ministère de la Planification et de la Coopération internationale (« Puntland », « Somaliland », GFT)
 Ministère de la Réinstallation, de la Réhabilitation et de la Reconstruction (« Somaliland »)

ONG

Agricultural Development Organization
Bani'Adam
Community Concerned Somalis
 Conseil danois pour les réfugiés
 Conseil norvégien pour les réfugiés
Galkayo Education Centre for Peace and Development
Hargeisa Voluntary Youth Committee
Health Unlimited
 HIGSAD
Save Somali Women and Children
Shafi'I Social Development Organization
Somali Development and Réhabilitation Organization
Somali Reunification Women's Union
Somali Women Concern
United Somali People Organization

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	2 352 826
Activités génératrices de revenus	855 000
Appui opérationnel aux partenaires	240 700
Assainissement	175 000
Assistance juridique	180 600
Besoins domestiques	227 000
Eau	560 000
Education	460 700
Production vivrière	440 000
Santé	348 300
Services communautaires	242 700
Sylviculture	195 000
Transport/logistique	355 000
Total des opérations	6 632 826
Appui au programme	522 545
Total	7 155 371